

tenue sous la présidence de Monsieur CLEN, assisté(e)
de Monsieur QUESSETTE et Madame LEJEUNE, Conseillers
En présence de Monsieur DEDEREN, Rapporteur public
Madame LE GUIELLAN, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2206638	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent QUESSETTE
Titre de l'affaire	RECOURS INDEMNITAIRE : 35.625,35 euros en réparation des préjudices subis par le jeune X suite à une fracture du fémur droit le 01/12/2014 survenue lors d'une sortie scolaire organisée par l'école Marcel Pagnol à Toulouse.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître COHEN-TAPIA Annie (Cour)
Intervenant	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LA HAUTE-GARONNE	SCP VPNG AVOCATS ASSOCIES
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE	
02)	DOSSIER N° 2205740	RAPPORTEURE: Madame Adèle LEJEUNE
Titre de l'affaire	RECOURS INDEMNITAIRE : 27 673,90 euros en réparation des préjudices subis suite à l'existence d'une situation de harcèlement moral pour un aumônier MILITAIRE en chef adjoint.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	INGELAERE BENJAMIN (Cour)
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES	

Arrêté le 30/06/2025